



Chers gignacoises, chers gignacois,

À défaut d'avoir eu l'autorisation de nous exprimer dans le « Gignac Infos » du mois de mars (contrairement aux autres associations gignacoises), nous avons décidé de communiquer directement avec vous, via ce document, afin de vous faire connaître notre jeune association et ses projets.

L'association Gignac Ensemble est née le 30 novembre 2020 de la volonté de plusieurs membres de la liste du même nom qui s'était présentée à vos suffrages lors de l'élection municipale de mars 2020.

Cette liste et son projet avaient réuni environ 40% des suffrages exprimés, montrant ainsi la volonté d'une partie non négligeable des gignacois d'être davantage acteurs de la vie municipale.

Cet argument a été l'élément déclencheur : fédérer - par notre association - les habitants qui souhaitent débattre, concevoir et porter des projets concernant la vie de la commune et de l'intercommunalité.

Notre association est ouverte à tous, il ne s'agit nullement de refaire l'élection de l'an passé, celle-ci a rendu son verdict, une équipe est au travail et nous lui souhaitons naturellement bonne chance dans ses actions et ses projets.

Pour autant, nous souhaitons vous proposer, grâce à notre association, des espaces conviviaux pour échanger, réfléchir ensemble au rôle du citoyen dans notre commune, élaborer des éléments d'une vision d'avenir pour Gignac s'inscrivant dans le développement durable puis proposer et soutenir des projets citoyens allant dans ce sens.

Qu'avons-nous déjà fait ?

Notre site internet gignac-ensemble.fr a ouvert début décembre et contient déjà plus de 90 articles publiés : les nouvelles de la commune et les comptes rendus des conseils municipaux que nous commentons, des dossiers thématiques, sur les énergies ou les transports, des conseils culturels, des billets d'humeur, une bourse d'échanges, etc.

Par ce biais, vous êtes informés par un canal indépendant de ce qui se passe dans la commune, au sein de l'intercommunalité et au-delà. Nous informons et nous proposons !

Pour les personnes ne disposant pas d'outil informatique et souhaitant elles aussi lire nos articles : il vous suffit, pour obtenir une version papier, de communiquer votre adresse par courrier à notre siège social : Gignac Ensemble - Les Faures - 46600 GIGNAC.

Que comptons-nous faire ?

Naturellement, la situation sanitaire ne permet pas encore de nous retrouver mais nous avons plusieurs projets festifs en préparation :

- Le 19 juin, à l'occasion de la fête de la musique, projection du film « Forbach swing » à la salle des fêtes avec Ciné-Lot, précédée d'un repas pris en commun (si nous en avons l'autorisation).
- Courant août (date à préciser), une soirée d'observation des étoiles sur le site du moulin avec une « rando-lune » pour monter ensemble de la salle des fêtes au moulin. Nous avons prévu cette activité pour le 21 mai mais le couvre-feu à 21 heures ne nous l'a pas permis.
- Le 10 octobre, une foire aux livres d'occasion et aux vieux papiers.

Pour toutes ces activités, et d'autres qui viendraient se greffer entre-temps, les informations détaillées vous seront données sur notre site internet. Pour ne rien manquer de l'actualité locale, nous vous recommandons de vous abonner à notre « newsletter » (depuis le site). Nous sommes également présents sur vos smartphones via l'application INTRAMUROS.

Enfin, la municipalité n'a pas souhaité répondre favorablement à notre demande de subvention, c'est pourquoi nous vous proposons, pour nous soutenir et être acteur de l'avenir de notre commune, de nous rejoindre !

Bulletin d'adhésion à Gignac Ensemble pour 2021

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____ Commune : _____
Téléphone : _____ Email : _____

Je ne souhaite pas m'abonner à la newsletter

En vertu de la loi n 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, Gignac Ensemble s'engage à ne pas utiliser les informations de l'adhérent à des fins commerciales. Ce dernier dispose également d'un droit de regard et de rectification sur les informations le concernant.

Le montant de la cotisation est de 5 euros (ou plus si souhaité), payable par chèque, espèces ou virement (entourer la mention utile)

IBAN : FR76 1120 6000 8200 7254 1837 081 / BIC : AGRIFRPP812

Bulletin à renvoyer avec votre règlement à : Gignac Ensemble - Les Faures - 46600 GIGNAC (ou à remettre à un adhérent)

Fait à : _____, le ____ / ____ / ____

Signature de l'adhérent